

### ■ Évolution contrastée des indicateurs du recouvrement

Au mois de novembre, les indicateurs du recouvrement affichent une évolution plus contrastée. Les demandes de délais et les impayés évoluent de façon divergente selon la taille de l'entreprise.

Le taux d'impayés des entreprises de moins de 10 salariés est en augmentation de 0,45 point sur un an. Cette hausse intervient un mois après le paiement de la dernière échéance trimestrielle de 2016. Elle est moins importante que celle constatée le mois dernier même si certaines TPE continuent de rencontrer des problèmes techniques pour déclarer leur première DSN (déclaration sociale nominative) ou ont eu des difficultés avec les mandats de prélèvement. Parallèlement et pour les mêmes raisons, le taux de ponctualité des paiements est en diminution de 2,81 points. Les demandes de délais pour les petites entreprises continuent d'afficher une baisse sur un an glissant (- 5,8 %). La comparaison sur les trois derniers mois connus fait également état d'une diminution comparable (- 5,1 %).

Dans le même temps, les entreprises de plus de 9 salariés affichent un taux d'impayés en diminution de 0,07 point sur un an. Cette baisse s'explique par une amélioration des impayés pour les PME (10 à 249 salariés), les grandes entreprises (250 à 1 999 salariés) et les très grandes entreprises (2 000 salariés et plus). Cela étant, le taux de ponctualité des paiements des PME diminue de 0,37 point. Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, le retournement de tendance concernant les demandes de délais se confirme après deux ans de baisse. En effet, ces demandes progressent sur un an glissant (+ 2,7 %).

### Chiffre clé

**165 012**

c'est le nombre d'auto-entrepreneurs économiquement actifs sur l'année 2015.

#### L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2015, elle a collecté 105 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.



1 4 7 2  
4 8

### Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

#### Évolution annuelle à fin novembre 2016

##### Entreprises - 10 salariés

Taux de couverture immédiat - 2,81 pts

Taux des restes à recouvrer + 0,45 pt

Nombre de délais demandés - 5,8 %  
(sur 12 mois glissants)

##### Entreprises + 9 salariés

Taux de couverture immédiat \* - 0,37 pt

Taux des restes à recouvrer - 0,07 pt

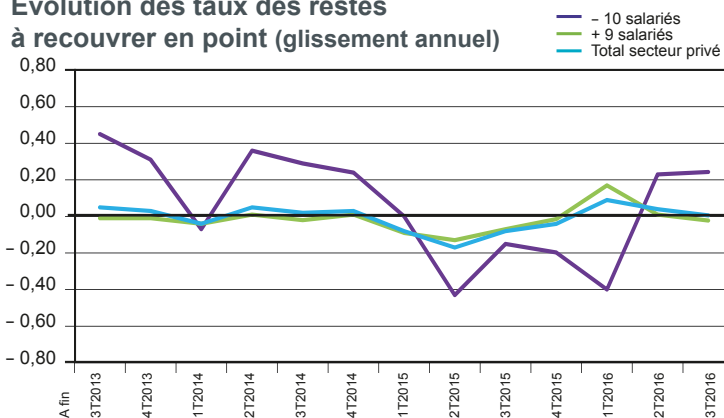
Nombre de délais demandés + 2,7 %  
(sur 12 mois glissants)

\* hors entreprises de plus de 250 salariés

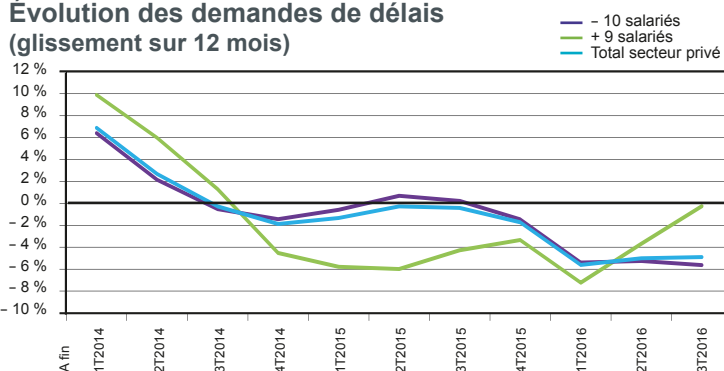
Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

#### Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



#### Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



## ■ La croissance des DPAE s'accélère de nouveau

À fin septembre, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 3,7 % sur un an. Cette progression est plus dynamique que celle observée les mois précédents ; cela s'explique notamment par un regain de croissance pour les CDD de moins d'un mois (+ 3,0 %). Sur les trois derniers mois connus par rapport aux trois mêmes mois de l'an dernier, la progression du nombre de DPAE est moins nette (+ 2,7 %), sous l'effet également des CDD de moins d'un mois (+ 2,1 %).

Le nombre de DPAE en CDI progresse sur un an glissant (+ 6,2 %), soit une dynamique importante, qui se maintient depuis plus de six mois. Sur les trois derniers mois connus, l'augmentation est un peu moins marquée (+ 4,9 %). Les CDD de plus d'un mois affichent également une hausse sur trois mois (+ 3,2 %).

## ■ La croissance de l'emploi reste significative au 2<sup>e</sup> trimestre

Au 2<sup>e</sup> trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,2 %, grâce au secteur tertiaire. Plus de 7 200 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 37 300 salariés (+ 0,8 %). Cette progression s'explique par la dynamique régulière observée tout au long des quatre derniers trimestres. À fin juin, l'Ile-de-France signe un nouveau record de salariés dénombrés dans le secteur privé depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national croît de 1,0 % sur un an, soit une augmentation légèrement plus nette qu'en région parisienne.

La masse salariale progresse de 2,6 % sur un an cumulé (+ 2,8 % pour le seul 2<sup>e</sup> trimestre), soit une progression un peu plus rapide que celle observée au plan national (+ 2,4 %). Comme l'an dernier, après une importante hausse au 1<sup>er</sup> trimestre, la croissance de la masse salariale ralentit au 2<sup>e</sup> trimestre mais elle demeure dynamique. En conséquence, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) ralentit mais celui-ci progresse tout de même de 1,9 % sur un an. Le SMPT francilien s'établit à 3 248 euros brut.

**AVERTISSEMENT.** L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en oeuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

## Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

### Évolution annuelle à fin septembre 2016

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 3,7 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 2,7 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	+ 6,2 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	14,9 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 5,1 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,1 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 3,0 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	73,0 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 113 717

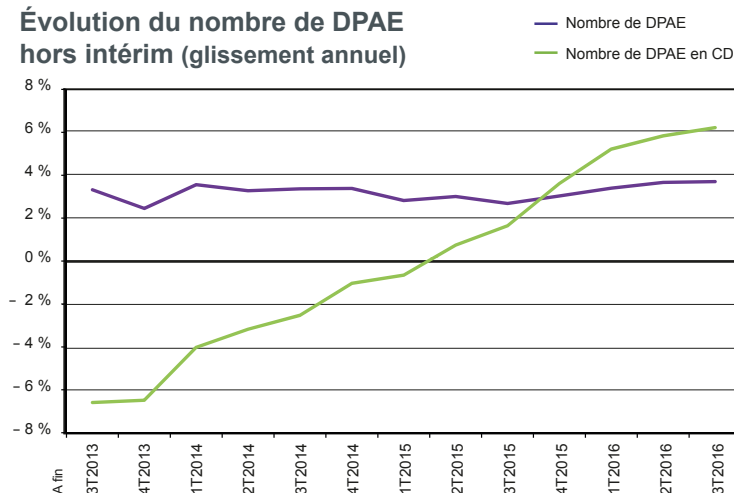
### Évolution annuelle à fin juin 2016

Effectifs salariés	+ 0,8 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,9 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 578 295

### Évolution annuelle du 2<sup>e</sup> trimestre 2016

Assiette salariale	+ 2,8 %
--------------------	---------

### Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



### Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens

